

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 09-23/2024**

**Date de convocation : 5 avril 2024**

**Date d'affichage : 5 avril 2024**

**Objet : Demande de subvention auprès de l'ONaCVG (au titre du dispositif France Ruralité) pour des travaux de rénovation du monument aux morts**

**L'an deux mil vingt-quatre et le neuf avril à 20 heures,**

**Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.**

**Présents : Pierre COLOMB - Jérôme MALORON - Frédéric BERNE - Sébastien CARMET - Séverine CAPOGNA - Carole MOTTUEL - Anne-Lise CALABRIN - Annabelle MORILLAS - Sébastien RUAZ - Pierre FERRIER - Jérôme GUILLOUD**

**Absents, excusés : Ghislaine BARTHELON - Virginie TARDY**

**Procurations : Ghislaine BARTHELON à Jérôme MALORON, Virginie TARDY à Séverine CAPOGNA**

**Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.**

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu les dispositifs de subvention mis en place par l'ONaCVG et l'Etat au titre du dispositif France Ruralités,

Considérant que le projet de rénovation du monument aux morts, dont le coût prévisionnel s'élève au total à 2 440 € HT, est susceptible de bénéficier d'une aide de l'ONaCVG

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**SOLLICITE** une subvention auprès de l'ONaCVG à hauteur de 50 % du montant pris en charge par la commune, soit 1 220 €, pour le financement des travaux de rénovation du monument aux morts

**AUTORISE** le Maire à entreprendre les démarches nécessaires pour l'octroi d'une subvention auprès de l'Etat et de l'ONaCVG.

**AUTORISE** le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de cette décision

**Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.**

**Extrait certifié conforme.**

**Fait à Saint Michel sur Savasse, le 11 avril 2024**

**Le Maire**

  
**Pierre COLOMB**